



**PROCES VERBAL DES TRAVAUX DU DEUXIEME
CONGRES ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES REGIONS
DU BURKINA FASO**

20 ET 21 JUIN 2013

Les 20 et 21 juin 2013, s'est tenu à Ouagadougou, dans la salle de conférence de la Direction Générale de la Coopération, le 2^{ème} Congrès de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF).

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Monsieur Toussaint Abel COULIBALY Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et sous le parrainage de Monsieur le Président du Conseil Economique et Social (CES), Mr Paramanga Ernest YONLI.

Le deuxième congrès a vu la participation de 125 conseillers régionaux venus des 13 régions du Burkina, de représentants des Organisations de la Société Civile (OSC) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Le congrès a été marqué par les cérémonies d'ouverture et de clôture d'une part et les travaux proprement dits d'autre part.

Messieurs Yamba Antoine BOUGMA, 1^{er} Vice Président de la Région du Centre, Alexandre TAPSOBA, 1^{er} Vice Président du plateau central et Amara TRAORE ont été désignés rapporteurs.

I. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les allocutions du Président de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF), du président du Conseil Economique et Social (CES), parrain et du Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, président de ladite cérémonie.

1. 1. Allocution du Président de l'ARBF

Le président de l'ARBF dans son allocution a d'abord souhaité la bienvenue aux conseillers représentant les différentes régions du Burkina. Il a ensuite remercié le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation pour avoir accepté présider la cérémonie et le président du CES qui a bien voulu parrainer le deuxième congrès de l'ARBF.

Il a poursuivi en faisant ressortir l'intérêt qu'accordent les plus hautes autorités de notre pays aux régions, collectivités territoriales qui constituent des échelons pertinents pour l'impulsion du développement local.

Il a en outre rappelé que le deuxième congrès ordinaire de l'ARBF marque la fin de mandature du premier bureau exécutif et le renouvellement des exécutifs

régionaux, suite aux élections couplées du 2 Décembre 2012 et celles complémentaires du 17 Février 2013.

Le président, tout en remerciant les Partenaires Techniques et Financiers, le MATD et le parrain, leur a demandé de continuer à apporter leur appui à l'ARBF afin que celle-ci soit une structure faîtière de référence aussi bien au Burkina que dans le monde.

1.2. Allocution du Président du CES

Le parrain de la cérémonie, Monsieur Ernest P. YONLI a tout d'abord félicité ses filleuls pour leur élection au sein des conseils régionaux. Puis il a fait un rappel du processus de décentralisation en cours dans notre pays qui, dit-il, exige l'implication et l'engagement des populations dans leur espace de vie.

Aussi, le parrain a-t-il exhorté les participants à faire de la région collectivité territoriale, un cadre de compétition, d'exécution et d'évaluation des actions de développement au niveau local. Pour réussir cette mission, le parrain a souhaité que les conseillers régionaux privilégient le dialogue et la concertation au sein de leurs communautés respectives en vue de consolider la cohésion sociale et la paix. Aussi, a-t-il marqué sa disponibilité à soutenir l'ARBF chaque fois que de besoin

1.3. Discours d'ouverture du MATD

Le Ministre Toussaint Abel COULIBALY, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation dans son discours a indiqué que l'ARBF, en tant que structure faîtière des 13 régions collectivités territoriales va contribuer à la promotion du développement régional, à l'enracinement de la culture démocratique au niveau local et au renforcement de la décentralisation.

Il a ensuite souligné que la communalisation intégrale a eu pour corollaire, la réforme du dispositif institutionnel avec la région comme cadre d'animation de l'espace économique, d'aménagement, de planification et de coordination du développement local.

Il a par ailleurs rappelé le rôle très important joué par les exécutifs régionaux qui, dès la première mandature se sont positionnés comme des acteurs principaux dans l'animation de l'espace économique et comme des experts dans le cadre de l'aménagement de la planification et du développement. Il a saisi cette occasion pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers pour leur contribution et leur accompagnement.

II. Déroulement des travaux

2.1 Présentation du rapport moral et financier

Le rapport moral et financier a été présenté par Monsieur Boubacar SAWADOGO, Président du conseil régional du nord et Secrétaire général de l'ARBF.

Le rapport fait ressortir des acquis enregistrés à travers les multiples activités réalisées durant le mandat notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources. A ce sujet, les relations de partenariat se sont développées avec les PTF (notamment le Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (PADEC) d'une part et avec l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF), l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), l'Association des Régions Françaises (ARF) et l'ORU/FOGAR d'autre part.

Le congrès, après avoir fait ses observations, a félicité le bureau sortant, tout en regrettant que les documents n'aient pas été mis à la disposition des participants plus tôt. Il a formulé des recommandations quant à la nécessité du transfert effectif des compétences dévolues de par la loi aux régions collectivité territoriales.

2.2. Examen et adoption des statuts et règlement intérieur

Examinant les statuts et règlement intérieur de l'association, les congressistes ont porté des amendements relatifs à :

- La suppression de l'AG en tant qu'instance ;
- Le congrès comme seul instance de l'association ;
- L'institution du bureau national et du bureau exécutif comme organes ;
- La durée du mandat du bureau exécutif qui est de deux (2) ans non renouvelable .

La journée du 21 Juin 2013 a été consacrée à la présentation de deux communications : l'une sur la SCADD et l'autre sur le cadre d'animation du développement régional, présentées respectivement par le Dr. Seglaro Abel SOME, expert au secrétariat technique national de la SCADD, et Monsieur Idrissa OUEDRAOGO .

2.3 Communication sur la SCADD

L'on retiendra de cette communication que la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) est une suite logique des

différentes politiques de développement mises en œuvre au Burkina de 1960 à 2010. Ainsi, constitue-t-elle désormais une référence en matière de développement économique pour mieux lutter contre la pauvreté à l'horizon 2025.

2.4. Communication sur le cadre d'animation du développement régional

Quant à la communication sur le cadre d'animation régional (CAD), l'approche territoriale régionale a été retenue comme un espace optimal pour la mise en œuvre des principes de l'efficacité de l'aide. Pour ce faire, un diagnostic de la situation des collectivités territoriales fait ressortir des problèmes relatifs à leur gestion. Ces problèmes sont dus au manque de concertation entre acteurs représentant les institutions locales d'une part et les principales OSC évoluant dans l'espace régional d'autre part.

Dans cette optique, l'amélioration de la concertation et de la communication au sein des CT permettront une bonne lisibilité et une bonne visibilité de leurs actions pour le bonheur des populations.

2.5. Renouvellement des membres du bureau

A la fin de ses travaux, le congrès a procédé par consensus au renouvellement du bureau national dont la composition est la suivante :

- Président : Monsieur Lomboza Maxime KONE, président du conseil régional de la boucle du mouhoun ;
- 1^{er} Vice Président : Monsieur Joachim ZABRAMBA, président du conseil régional du plateau central ;
- 2^{ème} Vice Président : Dr Alfred SANOU, président du conseil régional des hauts bassins ;
- 3^{ème} Vice Président : Monsieur R. Aboubacar SAWADOGO, président du conseil régional du nord ;
- Secrétaire Général : Monsieur Maurice Moctar ZONGO, président du conseil régional du centre ouest ;
- Secrétaire à l'organisation : Monsieur Victorien Tierpo SOME, président du conseil régional du sud ouest ;
- Secrétaire à la trésorerie : Monsieur Yendifimba. Jean Claude LOUARI, président du conseil régional de l'est ;
- Secrétaire à la communication, Porte parole de l'ARBF: Monsieur Patrice NIKIEMA, président du conseil régional du centre.

Membres :

- Abdoulaye SAWADOGO, Président du conseil régional du sahel
- Larba Prosper YAMEOGO, Président du conseil régional du centre est
- Tangandé Emile IMA, Président du conseil régional du centre nord
- Issaka CONGO, Président du conseil régional du centre sud
- Brahima Ngolo OUATTARA, Président du conseil régional des cascades
- COMPAORE Hamidou (région du sahel)
- Mme BONKOUNGOU/BAMBARA Gisèle (région du plateau central)
- OUATTARA Balagassina (région des cascades)
- Mme ZAMTAKO/OUEDRAOGO Assétou (région du centre nord)

- Mme TRAORE/BANGRE Awa Rose (région du centre)

- Mme DIALLO/SANGOUIBA Djénéba (région du nord)

- DOMBOUE O. Maurice (région des hauts bassins)

- KAMBOU Jean-Baptiste (région du sud ouest)

- Orokia ROUMBA (région du centre ouest)

- Mme MANO/TANKOANO Banhanla (région de l'Est)

- SANFO/YE Hélène (région de la boucle du Mouhoun)

Le congrès a en outre élu, hors bureau, deux commissaires aux comptes.

Commissaires aux comptes :

- Mme KOUTI N. Georgette (région du centre est)
- OUEDRAOGO Jean-Baptiste (région du centre sud)

2.6- le Secrétariat Exécutif

Le Congrès a également mis en place un Secrétariat Exécutif chargé de la gestion de l'ARBF. Ce Secrétariat est constitué ainsi qu'il suit :

- **Président** : Maxime Lomboza KONE;

- **Secrétaire Général** : Mocktar Maurice ZONGO ;
- **Secrétaire à la Trésorerie** : Yendifimba Jean Claude LOUARI,

III. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du rapport du 2^{ème} congrès par Monsieur Yamba Antoine BOUGMA, 1 Vice président du conseil régional de la région du centre, ainsi que la lecture d'une résolution et une recommandation.

Après l'allocution du nouveau président, le congrès a entendu le discours de clôture de Monsieur Daniel COULIBALY, conseiller technique représentant le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation. Cet acte a mis fin aux travaux du 2^{ème} congrès ordinaire de l'association des régions du Burkina Faso.

Ouagadougou le 25 Juin 2013

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Patrice NIKIEMA

Commandeur de l'Ordre National

Yendifimba Jean Claude LOUARI

Chevalier de l'Ordre National